

Thévoz Laurent / Hunziker Yvan, députés		M1091.10	
Changement de comportements pour le développement durable		DEE	
		Cosignataires:	17
Reçu SGC:	17.03.10	Transmis Dir.:	25.03.10*
		Parution BGC:	Mars 2010

Dépôt

Nous proposons que dans le cadre de la révision de la loi sur l'énergie, les dispositions relatives au Fonds Energie – dont nous soutenons vivement la création – prévoient une clause explicite selon laquelle le canton de Fribourg soutiendra financièrement les activités destinées à inciter les habitantes et habitants du canton à adopter volontairement et systématiquement des comportements favorables aux économies d'énergie dans le cadre du développement durable de notre planète.

Le soutien financier du canton devrait être subsidiaire, l'engagement communal préalable ou parallèle devant couvrir un quart du coût des opérations au moins.

Développement

« Penser globalement et agir localement » est un slogan bien connu dont la valeur se confirme tous les jours. Notre propre bon sens, que toutes les études confirment d'ailleurs, nous montre que si le progrès technologique est indispensable il n'est pas suffisant pour nous permettre de réduire notre « consommation de la planète ».

Le comportement quotidien de chacun d'entre nous est, en fin de compte, la (première et dernière) cause du réchauffement planétaire. C'est d'autant plus vrai que les entreprises du secteur productif prennent de plus en plus souvent et systématiquement des mesures qui vont dans le bon sens. On voit ainsi, et avec plus de clarté, que le comportement des consommateurs et des consommatrices représente un facteur incontournable dont il faut limiter les impacts négatifs si nous voulons lutter efficacement contre le changement climatique.

Des indices de plus en plus fréquents nous indiquent que les gens sont sensibles et conscients de la situation et des problèmes du changement climatique mais qu'ils manquent de clés concrètes pour passer à l'acte et pour changer de comportement de manière que chacun de nous soit « Kyoto compatible ».

Deux phénomènes directement liés aux comportements humains complotent pour réduire, voire annuler, les effets positifs des mesures prises par les autorités. D'une part, ces dispositions peuvent être mal appliquées ou détournées, comme par exemple lorsque les fenêtres d'une maison très fraîchement rénovée, selon les standards les plus performants et grâce à d'importantes subventions publiques, restent ouvertes en hiver. D'autre part, le fameux « effet rebond » conduit à ce que les gains réalisés grâce, par exemple, à l'utilisation d'un véhicule peu polluant soient annulés ou insuffisants pour compenser les effets de fréquents voyages en avion pour les loisirs.

* date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).

Individuellement, il est difficile d'être conséquent et la peur n'est pas bonne conseillère. Les bons exemples ont, eux, un effet démonstratif et donnent envie de changer de comportement, ce qui est essentiel pour qu'ils soient effectifs et durables. L'efficacité des mesures publiques dépendent donc directement de la « bonne volonté » des habitants puisque les meilleures mesures du monde auront des conséquences toutes relatives si les gens ne changent pas de comportements.

Deux réflexions renforcent encore le sens de notre motion. Beaucoup de responsables et de spécialistes des questions environnementales estiment que le caractère volontaire des changements individuels qui devraient avoir lieu ne sera pas suffisant au vu des défis à relever. Dans certains domaines, des mesures obligatoires devront être prises, tôt ou tard. Or, elles ont toutes les chances d'être soumises au peuple en votation populaire. Il est donc essentiel qu'un nombre croissant de citoyennes et citoyens fribourgeois se fasse une opinion de plus en plus fondée sur les conséquences de leurs actes pour accepter certaines restrictions indispensables.

Finalement, pour agir localement, il est indispensable que des initiatives soient prises dans le canton de Fribourg pour « passer du global à l'individu ». De la même manière que notre canton peut compter sur une certaine quantité d'énergie renouvelable produite grâce au Groupe E, nous disposons à Fribourg avec « *LaRevueDurable* » d'une des meilleures entités européennes spécialisées en matière d'aide aux consommatrices et consommateurs responsables*. C'est une opportunité à ne pas manquer pour faire mentir le fameux proverbe selon lequel « nul n'est prophète en son pays ».

* * *

* Pour plus de détail voir leur site www.leclimatentrenosmains.org. Il existe bien évidemment d'autres initiatives similaires comme par exemple www.energybox.ch dans ce secteur en plein développement. Ensemble, elles mettent à disposition les instruments nécessaires pour inciter la population à changer de comportements.